AR Prefecture

017-200041523-20240531-DEC256_2024-AU Reçu le 31/05/2024



Administration - Stage

Décision n° 256/2024 SC

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer : une convention de mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel avec l'Entreprise GPD de Montendre et monsieur COSSARD Alexis du 3 au 14 juin 2024.

Fait à Jonzac, Le 31 MAI 2024

Le Président Claude BELOT

Communauté des Communes de la Haute-Saintonge 7 rue Taillefer - CS 70002 17501 JONZAC Cedex

> Pour le Président, par délégation, la 8^e Vice-Présidente, Mme Marie-Christine BUREAU



Communauté des Communes de la Haute-Saintonge